

Guilhem PÉPIN *

Les Aquitains et les Gascons au haut Moyen Âge : l'affirmation des deux peuples

Résumé : La principauté d'Aquitaine dirigée par la famille du prince Eudes a été vaincue au prix d'une série de campagnes militaires menées entre 760 et 768 par le roi des Francs Pépin le Bref. Mais l'intégration des peuples aquitain et vascon au sein du royaume franc va causer un certain nombre de problèmes politico-militaires. Sans être multiples, les témoignages sur cette période nous montrent clairement les résistances de ces deux peuples envers les Francs, autant que leurs points communs avec ces derniers.

Mots-clés : Aquitains, Gascons, haut Moyen Âge.

I – Le maintien d'une autonomie vasconne et la création du royaume d'Aquitaine

Pépin le Bref meurt le 24 septembre 768 et ses fils Charlemagne et Carloman se partagent le royaume des Francs. L'unité de l'Aquitaine vole en éclat puisque l'Ouest du pays est attribué à Charlemagne et l'Est à Carloman. La Vasconie située au Sud de la Garonne n'a pas été conquise par les Carolingiens car, début 768 les chefs vascons se sont désolidarisés de Gaifier pour empêcher l'invasion et la conquête de leur pays : «Ledit roi Pépin se porta jusqu'à la Garonne ; là, les Vascons qui vivent au-delà de la Garonne vinrent en sa présence et offrent audit roi des serments et des otages pour garantir que toujours, en tout temps, ils seront fidèles au roi et à ses fils, Charles et Carloman»⁽¹⁾. En 769, Hunaud II, probable fils de Gaifier, «entreprit de faire se rebeller toute la Vasconie et même l'Aquitaine»⁽²⁾. Charlemagne réagit vite et Hunaud II, poursuivi par son armée, se réfugia en Vasconie. Les Vascons avaient alors désigné à leur tête un nouveau prince nommé Loup⁽³⁾. Ce dernier fut menacé par Charlemagne qui fonda sur la rive droite de la Dordogne la forteresse de Fronsac. Voulant éviter une invasion et une conquête de la Vasconie à l'image de celle qu'avait connue l'Aquitaine, Loup livra au roi franc Hunaud II et sa femme. Loup aurait fait sa soumission à Charlemagne mais le retour du roi vers la *Francia* aurait laissé dans les faits la principauté de Vasconie totalement indépendante⁽⁴⁾.

* 25 rue des Tanneries - 33170 Gradignan

En 778, se situe l'expédition en Espagne de Charlemagne et à son retour l'embuscade de Roncevaux (15 août 778)⁽⁵⁾ qui détruit l'arrière-garde de son armée. Ce guet-apens est l'œuvre des Vascons habitués à ce genre de guerre⁽⁶⁾. On ignore si le prince Loup eut une part de responsabilité dans cette action. Il semble néanmoins que la principauté de Vasconie fut supprimée et que Sants-Loup⁽⁷⁾, probable fils de Loup, fut élevé à la cour franque en tant qu'otage⁽⁸⁾. «Il y eut probablement des soulèvements, mais aucun texte ne l'explique»⁽⁹⁾.

Charlemagne a dû vaincre les révoltes des Aquitains et des Vascons, mais celles-ci durent être importantes car il décida de changer les comtes locaux qui s'étaient peut-être révoltés ou qui n'avaient pas été capables d'endiguer les révoltes (?). Il nomma pour les remplacer des comtes francs et quelques aquitains ralliés aux Carolingiens secondés par des *vassi* francs⁽¹⁰⁾.

Mais Charlemagne a besoin de trouver une solution capable de calmer les appétits autonomistes des Aquitains et des Vascons et de lutter efficacement contre les Musulmans d'Espagne. Il pense alors créer un royaume d'Aquitaine qu'il désire confier à Louis, son tout jeune fils, né en Aquitaine à la villa de Chasseneuil près de Poitiers en 778. Le 15 avril 781, Louis le Pieux est sacré roi des Aquitains à Rome par le pape Adrien I^{er}⁽¹¹⁾. Le choix de Louis pour être roi d'Aquitaine n'est pas innocent : non seulement il est né en Aquitaine mais il est le premier carolingien à porter le nom de Louis c'est-à-dire Clovis⁽¹²⁾. Il porte le nom du roi des Francs qui a conquis l'Aquitaine en 507 ; donc il se rattache à une légitimité antérieure à la principauté d'Aquitaine des VII^e et VIII^e siècles⁽¹³⁾. Le royaume carolingien d'Aquitaine⁽¹⁴⁾ reconnaît le phénomène autonomiste aquitain tout en effectuant une rupture avec la principauté de la famille d'Eudes. Il est le résultat d'un syncrétisme de légitimités différentes voire opposées.

Évidemment Charlemagne ne redonne pas l'indépendance à l'Aquitaine et ne cède pas le pouvoir à un enfant mais il confie cet *Unterkönigtum*⁽¹⁵⁾ à Arnaud puis vers 794 à Magnaire⁽¹⁶⁾. Le nouveau royaume est constitué de l'Aquitaine *stricto sensu* c'est-à-dire des comtés de Toulouse, d'Albigeois, de Rouergue, de Gévaudan, d'Agen, de Bordeaux, de Périgueux, de Limoges, d'Auvergne, de Velay, de Bourges, de Poitiers, de Saintes et d'Angoulême. Lui est adjointe la Vasconie située de la Garonne aux Pyrénées formant ainsi l'Aquitaine *lato sensu*⁽¹⁷⁾. Enfin, est réunie pour la première fois à l'Aquitaine la Gothie⁽¹⁸⁾ formée des comtés de Narbonne, de Béziers, d'Agde, de Lodève, de Nîmes, d'Uzès, de Maguelonne, de Carcassonne et de Roussillon-Elne⁽¹⁹⁾.

La ville qui fait office de capitale est toujours Toulouse. Le roi d'Aquitaine Louis le Pieux (Fig. 1) y tient son Champ de Mai⁽²⁰⁾ où se réunit son armée dirigée par ses Grands avant de partir en expédition en Espagne en 801. De même, nous connaissons trois assemblées générales du royaume d'Aquitaine qui se sont tenues à Toulouse sous le règne de Louis

le Pieux en tant que roi d'Aquitaine⁽²¹⁾. Le comte de Toulouse est le comte le plus puissant d'Aquitaine ; il s'occupe de la défense de la frontière sud contre les Musulmans. Il est le seul des comtes du royaume à être titré duc⁽²²⁾, ce qui indique une certaine prééminence de la fonction de comte de Toulouse et l'importance politique de la ville. Dans plusieurs textes francs, Bourges fait figure de capitale de l'Aquitaine⁽²³⁾. Le roi réside souvent dans ses diverses *villae*⁽²⁴⁾. Les plus importantes⁽²⁵⁾ sont Chasseneuil en Poitou⁽²⁶⁾, Ébreuil en Berry⁽²⁷⁾, Doué en Anjou⁽²⁸⁾, Angeac en Angoumois⁽²⁹⁾ et Jocundiac en Limousin⁽³⁰⁾. Enfin, il existe un palais royal à Poitiers comme probablement dans les plus grandes villes d'Aquitaine⁽³¹⁾.

Louis le Pieux a un long règne en Aquitaine (781-814). Il est censé fonder une dynastie de rois d'Aquitaine car il n'est que le troisième fils légitime de Charlemagne et donc il ne doit pas lui succéder comme roi des Francs et empereur. Charlemagne a d'ailleurs prévu d'agrandir le royaume de Louis après sa mort. Au partage de Thionville (806), Louis se voit promettre tout le sud de la France actuelle. Louis est en fait propulsé héritier de Charlemagne à la mort de ses deux frères aînés, le roi de Lombardie Pépin (810) et Charles (811). En 814, à la mort de Charlemagne il devient empereur (Fig. 2) et il s'entoure d'hommes issus de sa cour d'Aquitaine, ce qui l'oppose au «clan» des conseillers de Charlemagne qu'il a assez peu fréquentés, résidant souvent dans son royaume⁽³²⁾.



De haut en bas :

Fig. 1 - Denier de Louis le Pieux frappé à Clermont-Ferrand en tant que roi d'Aquitaine (781-814).
Avers : HLVDVIH / Revers : ARVERNIS.

Fig. 2 - Denier de Louis le Pieux frappé à Dax en tant qu'empereur (814-840).
Avers : HLU DOVVVICUS IMP / Revers : AQUIS VVASCON (Aquis Wasconiae = Aix de Vasconie, soit Dax).

II – Les combats du roi d'Aquitaine Pépin II et les rapports conflictuels entre Aquitains et Francs

Louis confie l'Aquitaine à Pépin I^{er} (814-838)⁽³³⁾ son second fils. Pépin participe à deux reprises à des soulèvements contre son père (830 et 833) et il réussit à être bien accepté par les Aquitains⁽³⁴⁾. Cependant il meurt avant son père (décembre 838), laissant un fils nommé Pépin pour lui succéder. Mais l'empereur Louis le Pieux décide de donner l'Aquitaine à son fils préféré : Charles le Chauve. Connaissant ce projet, la majorité des comtes d'Aquitaine dirigé par le comte de Poitiers Emenon⁽³⁵⁾ et par la famille des comtes de Quercy⁽³⁶⁾ proclame roi d'Aquitaine le fils de leur ancien roi : Pépin II (Fig. 3, 4 et 5).



De haut en bas :

Fig. 3 - Denier de Pépin II, roi d'Aquitaine (839-852/854-859), frappé à Dax.
Avers : PIPINUS REX EQ (QUITANORUM) = (Pépin, roi des Aquitains)
Revers : AQUIS URBI (ville d'Aix = Dax).

Fig. 4 - Denier de Pépin II, roi d'Aquitaine (839-852/854-859), frappé à Melle (Poitou).
Avers : PIPPINUS REX EQ(UITANORUM)
Revers : METULLO (avec le monogramme de Pépin au centre).

Fig. 5 - Denier de Pépin II, roi d'Aquitaine (839-852/854-859), frappé à Toulouse.
Avers : PIPPINUS REX E(QUITANORUM)
Revers : TOLOSA CIVI(TAS) = (cité de Toulouse, avec le monogramme de Pépin au centre).

La lutte entre Pépin II et Charles le Chauve, son oncle du même âge, dure de 839 à 864 avec des hauts et des bas pour les deux protagonistes. Au début l'empereur Louis le Pieux mène une expédition en Aquitaine (839) mais ne parvient pas à détrôner son petit-fils. Puis après la mort de l'empereur, Pépin II s'allie à Lothaire - son autre oncle - contre Charles le Chauve et participe à la défaite de Fontenoy-en-Puisaye (841). Lâché par Lothaire au traité de Verdun (843) qui reconnaît à Charles le Chauve la possession de l'Aquitaine et de l'Ouest de la *Francia*, Pépin II réussit à être vainqueur des forces de son oncle lors de la bataille d'Angoumois (14 juin 844). Il impose même à Charles le Chauve le traité de Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire) qui reconnaît en 845 sa qualité de roi d'Aquitaine et sa domination sur l'essentiel de l'Aquitaine. Malheureusement pour Pépin, les comtes d'Aquitaine l'abandonnent au profit de Charles le Chauve à cause de son inaction lors du siège de Bordeaux par les Normands. Pépin II livre une sorte de guérilla avec des soutiens fluctuants de 848 à 852. Il est fait prisonnier en 852 et est forcé par son oncle de devenir moine dans un monastère très surveillé. Il s'en évade en 854, soulève une partie des Aquitains et il est de nouveau considéré comme roi. Il s'allie en 858 avec son dernier oncle Louis le Germanique contre Charles le Chauve. Ayant échoué, il doit s'exiler en Bretagne de 860 à 863. Enfin il s'allie avec les Normands («Vikings») en 864 et assiège en vain Toulouse. De nouveau fait prisonnier, il est enfermé dans un autre monastère où il est probablement mort⁽³⁷⁾.

À cette vie digne d'un roman, certains historiens ont surtout prêté attention au fait que Pépin II représentait le parti indépendantiste aquitain face à un parti «unioniste» pro-franc. C'est la thèse de Auzias et de Dhondt : «Il nous paraît très difficile, quand on voit le peuple aquitain défendre avec une telle constance son indépendance à l'égard des Francs, quand on voit les souverains carolingiens, aux moments de la crise, composer avec la tendance des Aquitains à l'autonomie, de contester l'existence d'une réaction unanime des Aquitains envers les Francs, donc d'un sentiment commun aux Aquitains, d'un sentiment national aquitain»⁽³⁸⁾.

D'autres historiens ont contesté cette vision ne voyant dans ce conflit aucune trace de «nationalisme» aquitain mais uniquement une lutte dynastique. Cette thèse a été soutenue récemment par Jane Martindale⁽³⁹⁾ et par Roger Collins comme le témoigne cet extrait tiré de l'un de ses articles : «il existait dans ces régions [en 839] au moins un niveau minimum de soutien à l'empereur et un manque correspondant, de quelque forme que ce soit, de sympathie «nationaliste» aquitaine capable de se grouper autour de la personne d'un dirigeant purement local»⁽⁴⁰⁾.

Il est important de savoir pour l'histoire de l'identité aquitaine laquelle des deux thèses est valable. Nous serions tentés de répondre, comme sou-

vent l'histoire nous l'enseigne, que les deux thèses ont des éléments recevables. Il est vrai que les comtes d'Aquitaine – souvent d'origine franque et donc membres de la *Reichsaristokratie* ⁽⁴¹⁾ – ont réagi sans soucis de nationalisme aquitain en ne pensant qu'à leur intérêt mais aussi en restant fidèle, pour une partie d'entre eux, à la famille de Pépin I^{er} à l'instar du comte de Poitiers Emenon. Mais ce n'est pas pour autant qu'il faut négliger la possibilité qu'ont eue ces comtes, ainsi que Pépin II, d'utiliser à leur avantage les sentiments anti-Francis ⁽⁴²⁾ des Aquitains. De plus Pépin II a sans doute bénéficié du soutien plus ou moins fluctuant d'une moyenne et petite «aristocratie» que les sources franques, qui forment la grande majorité de notre documentation, ignorent. Cela expliquerait pour nous la longévité de la résistance de Pépin II face à son puissant oncle.

Nous allons exposer maintenant les témoignages d'une identité politique aquitaine et d'une hostilité envers les Francis du IX^e siècle au début du XI^e siècle. Ensuite nous présenterons des témoignages francs hostiles ou méfiants envers les Aquitains qui se trouvent être en plus grand nombre à cause de la prédominance des sources franques. Nous couvrons ici une période s'étendant jusqu'au début du XI^e siècle car les témoignages que nous rapportons sont de la même veine et témoignent de la continuité du phénomène identitaire aquitain apparu aux VII^e-VIII^e siècles et des réactions francs identiques envers celui-ci.

Examinons les sources qui nous permettent d'appréhender – du côté aquitain – le particularisme aquitain. Ainsi au début de l'affrontement (v. 840) entre Pépin II et Charles le Chauve, une charte de l'abbaye de Nouaillé dans le Poitou affirme que si «toute la province d'Aquitaine a été réduite en solitude, c'était à cause de l'insolence des tyrans luttant les uns contre les autres par ambition pour la dignité royale et parce qu'ils ne voulaient pas courber la tête sous le joug des Francis» ⁽⁴³⁾. Cent soixante-dix ans plus tard (1010), un autre témoignage montre l'hostilité des Aquitains envers les Francis. Lors de la venue en Auvergne de l'abbé de Saint-Pierre-le-Vif de Sens et de sa suite – l'abbé venait réformer le monastère de Mauriac qui dépendait de son abbaye –, la localité de Mauriac s'est rebellée contre eux sous la direction de l'ex-doyen du monastère. Lors du conflit, une femme de Mauriac s'écrie : «Frappez, tuez, brûlez tous ces Francis !» ⁽⁴⁴⁾. Adémar de Chabannes mentionne aussi «la fourberie des Francis» ⁽⁴⁵⁾.

Évoquons maintenant une œuvre littéraire bien connue des spécialistes de la littérature médiévale qui a été reconsidérée en 1990 : le *Waltharius* ⁽⁴⁶⁾. Cette nouvelle interprétation donne des renseignements inégalables sur l'existence d'une conscience identitaire aquitaine au IX^e siècle. Le *Waltharius* est un poème épique en latin dont l'auteur nous est inconnu. Selon l'interprétation de Karl-Ferdinand Werner, son auteur n'est autre

que l'Aquitain Ermold le Noir déjà connu pour son *Poème en l'honneur de Louis le Pieux et ses «Épîtres» au roi Pépin* (I^{er} d'Aquitaine) ⁽⁴⁷⁾. «L'histoire est une fiction complète qui fait remonter l'existence d'un royaume d'Aquitaine à Attila, pendant laquelle se situent, selon l'auteur, les exploits de son héros» ⁽⁴⁸⁾. «Nous trouvons chez [cet] auteur un super – champion aquitain qui ridiculise les meilleurs Francis [...] nous le voyons souligner les [...] vertus de son héros, prince héritier d'Aquitaine et finalement héritier heureux de son père pour un règne de trente ans» ; «Tout cela présuppose un patriote aquitain comme auteur, désireux à montrer son pays non pas comme une simple province de l'Empire franc, mais comme un pays différent et égal, avec un peuple différent» ⁽⁴⁹⁾. Il est probable que ce poème a été écrit pour la cour d'Aquitaine sous le règne de Pépin II.

Le roi des Francis, auquel est confronté Walther, est Gunther qui représente l'*avaritia* par sa cupidité combinée avec sa lâcheté. «Son attaque contre le héros symbolique des Aquitains, Waltharius, bref, contre tous les Aquitains, se transforme en un désastre, juste récompense de ses vices. Les Francis se croient supérieurs, mais l'Aquitain leur tient un miroir, et le poème sert en même temps pour fêter le triomphe de leur jeune roi» ⁽⁵⁰⁾. Selon cette interprétation il semble bien que Walther soit la transposition littéraire du roi d'Aquitaine Pépin II et que Gunther représente en fait Charles le Chauve. La perspective est inversée par rapport aux chroniques franques très défavorables à Pépin II et aux Aquitains qui constituent la grande majorité de nos sources. La rédaction définitive du poème peut dater de 844 ; année où Pépin II écrase une armée de Charles le Chauve à la bataille d'Angoumois (14 juin 844). À la lecture de ce texte, il est frappant de constater l'hostilité qui s'en dégage vis-à-vis des Francis. Quand il les désigne collectivement l'auteur les nomme «ces vauriens de Francis» ⁽⁵¹⁾. Ce texte démontre que le particularisme aquitain a bel et bien existé au IX^e siècle et que Pépin II a voulu paraître comme son champion. Cette épopée n'est pas isolée car Adémar de Chabannes en cite une autre vraisemblablement contemporaine nommée «les *gesta* du roi Pépin» ⁽⁵²⁾. On peut déplorer que ce texte est entièrement disparu alors qu'il aurait, selon toute vraisemblance, pu nous donner des renseignements inégalables sur le particularisme aquitain du IX^e siècle tout comme le *Waltharius*.

Adémar de Chabannes évoque également un autre récit plus tardif ⁽⁵³⁾ qui met en scène un roi d'Aquitaine dénommé Pépin qui combat en Aunis les Vandales ⁽⁵⁴⁾. Adémar ne voit ce dernier récit que sous l'angle d'un texte historique et le considère comme un «récit fantaisiste» ⁽⁵⁵⁾ en oubliant qu'il ne fut, peut-être, conçu à l'origine que pour être une fiction. Il évoque pourtant juste un peu plus loin l'existence de «légendes des Aquitains» ⁽⁵⁶⁾ écrites. Surtout, Adémar de Chabannes est hostile au culte qui se développe

à Saint-Jean d'Angély puisqu'il peut faire concurrence au culte de saint Martial de Limoges.

À la «méfiance» des Aquitains à l'encontre des Francs, répond celle des Francs vis-à-vis des Aquitains ; celle-ci bien plus documentée. La légèreté d'esprit et l'incapacité de respecter la foi jurée sont des *topoi* très courants ayant trait aux Aquitains et aux Gascons dans les chroniques franques des IX^e et X^e siècles⁽⁵⁷⁾. Abbon de Saint-Germain évoque en ces termes l'expédition du roi des Francs Eudes (888-898) menée contre les Aquitains : «Ainsi le *regnum* en ses trois parts, heureuses ensemble, lance une ovation unanime. Après quoi [Eudes] marcha en hâte contre les Aquitains rusés»⁽⁵⁸⁾ et il émet une opinion sur les Aquitains qui peut être interprétée positivement ou négativement : «les Aquitains à la langue habile et tranchante»⁽⁵⁹⁾. Au X^e siècle, Richer de Reims oppose les Aquitains aux Francs appelés par lui Celtes⁽⁶⁰⁾ : «Les Celtes et les Aquitains joignent la sagesse à l'audace ; ils sont enclins à la révolte. Les Celtes sont toutefois plus réfléchis, les Aquitains plus emportés. Ces derniers se laissent entraîner à la gourmandise, mais ils le font instinctivement pour satisfaire leur appétit naturel»⁽⁶¹⁾. Terminons notre petit panorama des jugements «anti-aquitains» par un passage écrit au XI^e siècle par Raoul Glaber. Il y raconte le mariage entre Constance d'Arles – demi-sœur du comte de Toulouse Guilhem⁽⁶²⁾ Taillefer – et le roi des Francs Robert II le Pieux (v. 1007-1008) et par conséquent l'afflux d'Aquitains à la cour de ce roi :

«[...] lorsque le roi Robert reçut d'Aquitaine sa femme, la reine Constance, on vit affluer à sa suite en France et en Bourgogne, venant d'Auvergne et d'Aquitaine, des hommes voués par légèreté d'esprit à toutes les vanités, étranges dans leurs vêtements et dans leur comportement, excentriques par leurs armes et le harnachement de leurs montures, les cheveux rasés sur la moitié de la tête, la barbe tondue à la manière des pitres, chaussant des souliers et des guêtres indécentes, sans foi ni respect pour les pactes de paix. Leur exemple fut, hélas, ô douleur ! suivi avec avidité par tout le peuple des Francs, honorable jusqu'alors plus qu'aucun autre, et par celui des Bourguignons, au point qu'ils devinrent semblables à eux par leur débauche et leur immoralité. Quiconque tentait de les retenir, par crainte de Dieu et amour de la religion, passait auprès d'eux pour fou»⁽⁶³⁾.

Le fossé culturel qui n'empêche pas – on le voit ici – les contacts culturels est tout de même flagrant bien qu'il faille prendre en compte que ce sont ici des propos d'homme d'Église. Les différences vestimentaires existant entre Francs et Aquitains sont aussi évoquées par Richer lorsqu'il relate le séjour aquitain de Louis fils du roi des Francs Lothaire (954-986) et éphémère roi d'Aquitaine (980-982) : «Il avait abandonné pour des costumes étrangers [ceux des Aquitains] celui de son pays [celui des Francs]»⁽⁶⁴⁾.

Les Francs se méfient de la *perfidia aquitanica*⁽⁶⁵⁾ tandis que les Aquitains blâment les Francs coupables d'avoir laissé des souvenirs sanglants. Cer-

tes, nous avons là une peinture simplifiée des rapports *Francia/Aquitaine* qui ne prend pas en compte tous les points de rapprochement et de contact entre les deux peuples ni les différences entre les régions aquitaines. Ainsi le Poitou est une région d'Aquitaine qui fut dans l'ensemble très fidèle au roi des Francs occidentaux Charles le Chauve dans sa lutte contre Pépin II. Néanmoins on ne peut nier qu'un peuple aquitain⁽⁶⁶⁾ compris entre Loire et Garonne s'affirme au IX^e siècle après être «apparu» au VIII^e siècle. Apparition due probablement à des différences culturelles entre le Nord et le Sud des Gaules mais surtout à la création et à l'existence d'un État aquitain. Les interventions franques en Aquitaine ont créé et diffusé un esprit hostile aux Francs qui est au moins un des sentiments collectifs communs à beaucoup d'Aquitains même après l'éclatement de l'unité politique de l'Aquitaine (v. 850) et ce, jusqu'au début du XI^e siècle.

III – Les Vascons plus rebelles que les Aquitains

Jusqu'ici nous n'avons pas traité de la place des Vascons au sein du royaume d'Aquitaine et de l'Empire carolingien. Bien que liés aux Aquitains et à leurs problèmes, les Vascons connaissent des réactions qui leur sont spécifiques. Nous avons déjà évoqué la soumission formelle des chefs vascons à Pépin le Bref en 768 ainsi que celle du prince Loup à Charlemagne (769) après la livraison d'Hunaud II au roi franc. En 778, le succès du guet-apens de Roncevaux ainsi qu'une probable révolte de la Vasconie voire de l'Aquitaine ont fragilisé le pouvoir carolingien en Aquitaine si bien que cette situation poussa Charlemagne à créer le royaume carolingien d'Aquitaine et à y installer comme roi son fils Louis, né en Aquitaine. D'ailleurs en 785, Louis le Pieux, tout jeune roi d'Aquitaine (âgé de sept ans), alla rejoindre son père à Paderborn en Saxe «habillé selon la coutume des Vascons avec quelques compagnons de son âge, c'est-à-dire vêtu d'un manteau rond, d'une chemise aux manches larges, d'un pantalon flottant, des éperons attachés aux bottes, une lance à la main»⁽⁶⁷⁾. Néanmoins, Charlemagne eut peur que «les Aquitains deviennent insolents pendant sa longue absence [en Saxe] et que son fils, dans son âge tendre, ne prenne quelque chose des mœurs de ces étrangers»⁽⁶⁸⁾ sur lequel il régnait. Que Louis s'habille en combattant vascon n'est bien sûr pas un hasard. Les Vascons représentaient l'élite des armées des princes d'Aquitaine du VIII^e siècle et étaient à l'origine de l'indépendance de leur principauté. Les conseillers du roi Louis veulent donc non seulement séduire le peuple rebelle des Vascons mais également le peuple aquitain en faisant référence à l'époque encore proche de son indépendance. Cependant ce geste symbolique des Carolingiens ne doit pas cacher le fait que les Vascons sont toujours très rétifs à l'ordre franc et que les rois carolingiens d'Aquitaine utilisent peu dans leurs armées la cavalerie

vasconne à l'inverse de leurs prédécesseurs, les princes d'Aquitaine du VIII^e siècle ⁽⁶⁹⁾. L'alliance militaire entre Aquitains et Vascons est brisée. Nous n'avons pourtant trouvé aucun témoignage attestant qu'une hostilité mutuelle ait pu exister entre Aquitains et Vascons.

Les Francs sont confrontés aussi à la *perfidia wasconica* ⁽⁷⁰⁾ puisque les Vascons n'arrêtent pas de se révolter contre leur autorité à la fin du VIII^e siècle et dans la première moitié du IX^e siècle. En 789, un chef vascon dénommé Adalaric fait prisonnier par surprise le comte de Toulouse Chorson et ne le libère qu'après lui avoir extorqué des serments. En 790 Adalaric est condamné à l'exil par Charlemagne et le comte Chorson est remplacé par Guilhem (saint Guilhem), un cousin de Charlemagne qui ne tarde pas à soumettre la Vasconie orientale proche de Toulouse qui devient le comté de Fezensac ⁽⁷¹⁾. Vers 801, les Vascons de cette région se soulèvent contre Liutard, le nouveau comte (non-vascon) de Fezensac nommé par le roi Louis le Pieux. Ils massacrent et brûlent vif plusieurs des hommes de Liutard. Plus tard, les responsables de la rébellion, venus plaider leur cause devant le roi, furent condamnés à être eux aussi brûlés vifs. En 801, est nommé par Ermold le Noir le «*Wasconum princeps*» Sants-Loup ⁽⁷²⁾ lors de l'assemblée de Toulouse précédant l'expédition contre Barcelone. Ce dernier paraît être intégré au système carolingien puisque Ermold le Noir le dit «nourri» ⁽⁷³⁾ de Charlemagne. Donc les Carolingiens ont nommé un vascon pour diriger ses compatriotes ⁽⁷⁴⁾ et éviter de nouvelles révoltes. En 816, Sants-Loup meurt au court d'une longue bataille menée avec les Vascons de Navarre contre les Musulmans ⁽⁷⁵⁾. Le ralliement de Sants-Loup aux Carolingiens n'empêche toutefois pas un soulèvement vascon en Vasconie occidentale (812 ou 813). Louis le Pieux envahit alors cette région, fait un séjour à Dax et y convoque les rebelles. Suite à une nouvelle action militaire, toute la Vasconie située au Nord des Pyrénées est alors officiellement directement aux mains du pouvoir carolingien.

Une autre révolte a lieu en 816 après la destitution de Seguin, comte de Bordeaux et duc des Vascons ⁽⁷⁶⁾ c'est-à-dire officiellement chargé de la surveillance des Vascons. Ce qui indique son intégration au sein du peuple vascon car il faut deux expéditions pour venir à bout de cette révolte. En 817, une partie des Vascons élisent comme chef ⁽⁷⁷⁾ un certain Gassien-Sémen ⁽⁷⁸⁾ sans l'accord des Francs ⁽⁷⁹⁾. Ce chef vascon résiste pendant deux ans avant d'être éliminé par les Francs (819). On comprend que Charlemagne ait interdit - en particulier pour le royaume d'Aquitaine (789) ⁽⁸⁰⁾ - toutes formes de serment mutuel à l'exception du serment concernant le roi. Il désirait surtout empêcher la désignation par les Aquitains et les Vascons d'un prince de leur choix.

En 819, un état de révolte continue avec Loup-Centulle qui est entré en conflit avec le comte de Toulouse Bérenger et le comte d'Auvergne

Guérin ⁽⁸¹⁾. Il est jugé par un plaid royal et condamné à l'exil. En 824, les Vascons de Navarre plus ou moins soumis aux Francs depuis 806 mais surtout 813, se révoltent et se rendent de nouveau indépendants en battant une armée carolingienne dans les Pyrénées. Cette victoire vasconne a créé les conditions nécessaires à l'apparition du royaume de Pampelune, futur royaume de Navarre. C'est au cours de cette bataille qu'apparaît Aner-Sants ⁽⁸²⁾, l'un des deux chefs de l'armée carolingienne. Fait prisonnier, il est libéré à cause de son origine vasconne contrairement à l'autre chef de l'armée (le comte de Poitiers Ebles) envoyé captif chez l'émir de Cordoue. Nous retrouvons Aner-Sants comte de Vasconie citérieure (sans doute comte de Fezensac) en 836. Il est alors assassiné car il s'opposait depuis plusieurs années ⁽⁸³⁾ au roi d'Aquitaine Pépin I^{er}. Sur ce, son frère Sants-Sants ⁽⁸⁴⁾ prend sa succession à la tête du comté de Fezensac contre la volonté de Pépin I^{er} ⁽⁸⁵⁾. Toute la Vasconie semble dès lors sous l'autorité du comte Sants-Sants et ne reconnaît pas l'autorité du roi Pépin I^{er} jusqu'à la mort de ce roi en 838. Il est probable que Sants-Sants se soit rallié à Pépin II d'Aquitaine dès 839. En effet, il est le beau-frère du comte de Poitiers Emenon qui imposa l'accession au trône d'Aquitaine de Pépin II ⁽⁸⁶⁾. En 849-850, une lettre du prêtre de Cordoue Euloge nous présente encore Sants-Sants comme rebelle à Charles le Chauve donc comme probable partisan de Pépin II ⁽⁸⁷⁾. En 851, lors d'un combat en Espagne contre les Musulmans Sants-Sants et Emenon sont fait prisonniers par le chef musulman Muza. Charles le Chauve entame alors des négociations avec Muza et paye la rançon des deux prisonniers ⁽⁸⁸⁾. En échange de ce service, Sants-Sants s'arrange pour faire prisonnier Pépin II et le remettre à Charles le Chauve en septembre 852 ⁽⁸⁹⁾. Son pouvoir sur toute la Vasconie est donc reconnu par le roi des Francs Charles le Chauve qui lui laisse de fait une totale indépendance. Dorénavant, les Vascons - que l'on peut maintenant appeler Gascons ⁽⁹⁰⁾ - ne se révolteront plus puisqu'ils se gouvernent eux-mêmes avec une dynastie autochtone qui les dirige ; le pouvoir royal franc étant très éloigné en *Francia*, son autorité est totalement théorique comme l'affirme l'abbé franc Abbon en visite en Gascogne, plus précisément à La Réole, en 1004 : «je suis maintenant plus puissant que notre seigneur le roi des Francs, avec une telle demeure ⁽⁹¹⁾ dans ce territoire ⁽⁹²⁾ où personne ne redoute son pouvoir» ⁽⁹³⁾. La dynastie issue de Sants-Sants gouverne la Gascogne jusqu'en 1032 ⁽⁹⁴⁾. La capitale de la principauté de Gascogne est dans un premier temps Dax (IX^e siècle) ⁽⁹⁵⁾, puis peut-être, après la refondation de son abbaye (988), Saint-Sever ⁽⁹⁶⁾ en association avec, bien sûr, Bordeaux à partir de l'union de cette cité au comté de Gascogne en 977.

Nous venons de voir que les Vascons ont été toujours opposés à un pouvoir effectif des Francs sur leur pays à l'époque du royaume carolin.

gien d'Aquitaine. En réaction, les Francs ont la même (mauvaise) opinion envers les Vascons que celle qu'ils ont envers les Aquitains suivant une tradition remontant au VII^e siècle. Citons par exemple l'Astronome : «les Vascons, par nature une race versatile»⁽⁹⁷⁾ ou encore «les Vascons cherchaient à pratiquer la trahison qui est leur coutume traditionnelle»⁽⁹⁸⁾. Mais qu'en est-il de l'opinion des Gascons envers les Francs ?

L'affaire de La Réole en 1004 nous renseigne sur celle-ci⁽⁹⁹⁾. Le monastère de La Réole a été rattaché à l'abbaye franque de Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire dans l'Orléanais). La règle conventuelle n'est pas respectée par les moines gascons qui vivent comme des laïcs. Ces moines détestent les moines francs qui sont envoyés de l'abbaye-mère et des rixes ont lieu continuellement entre moines gascons et francs. C'est d'ailleurs lors de l'une de ces rixes qu'Abbon, l'abbé de Fleury venu réformer le monastère, est tué par un moine gascon en essayant de s'interposer entre les deux communautés⁽¹⁰⁰⁾. Cet exemple démontre sans conteste que les relations entre Gascons et Francs ne sont pas meilleures que celles existant entre les Aquitains et les Francs. D'ailleurs le souvenir des révoltes menées continuellement par les Vascons contre les Francs à l'époque carolingienne est toujours présent dans un document aussi tardif que le cartulaire Noir d'Auch (XI^e ou XII^e siècle) : «Dans les premiers temps, alors que la Gascogne était privée de comtes, et que les comtes francs venus de Francie, craignant la perfidie des Gascons qui avaient l'habitude de les massacrer, refusaient le comté...»⁽¹⁰¹⁾. Déjà en 988 la charte de fondation de l'abbaye de Saint-Sever indiquait qu'un précédent monastère avait été détruit antérieurement non pas par les Vikings mais par les Francs⁽¹⁰²⁾ («[le monastère] fut détruit par les ennemis francs).

Cependant, gardons-nous de trop opposer les Vascons et les Francs car des contacts existaient entre les deux peuples, même pendant les périodes les plus troublées. Ainsi, en 842, des Vascons participaient à des jeux guerriers tenus devant les rois Charles le Chauve et Louis le Germanique⁽¹⁰³⁾. D'ailleurs ces jeux ont été dominés, selon Nithard, par un esprit de tolérance entre les différents peuples y participant ou y assistant⁽¹⁰⁴⁾, ce qui nous montre que les relations entre Francs et Vascons n'étaient pas constamment mauvaises.

Pour conclure, on peut constater l'émergence pendant le haut Moyen Age de deux peuples dont le destin est étroitement associé. L'arrivée des Vascons en Novempopulanie à partir de la fin du VI^e siècle est le facteur déclenchant essentiel de ce processus. L'existence de la principauté d'Aquitaine permet aux Aquitains et aux Vascons de mieux se définir face aux Francs. L'existence d'un peuple aquitain est d'ailleurs reconnue par les Carolingiens avec la création du royaume d'Aquitaine. Malgré les bouleversements politiques postérieurs à l'éclatement de l'Empire carolingien,

il est toujours question des Aquitains et des Gascons du X^e au XII^e siècle inclus. En revanche à partir du XIII^e siècle et pour des raisons qu'il reste à comprendre il n'est plus fait mention des Aquitains alors que les écrits attestent toujours l'existence d'un peuple gascon malgré ses divisions politiques.

Notes

1 - FRÉDÉGAIRE, *Chronique des temps mérovingiens*. Traduction, introduction et notes par Olivier Devillers et Jean Meyers, Turnhout, éd. Brepols, 2001, p. 258-259, ch. 51 des Continuations : «Praedictus rex Pippinus usque ad Garonnam accessit ; ibi Vascones qui ultra Garonna commorantur, ad eius presentia uenerunt et sacramenta et obsides praedicto rege donant ut semper fideles partibus regis hac filiis suis Carlo et Carlomanno omni tempore esse debeant».

2 - ROUCHE M., *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes*, Paris, 1979, p. 129, citation des *Annales Royales*, in MGH *Script. in usum scholarum*, éd. Kurze, Hanovre, 1895. Hunaud II est distinct d'Hunaud I^{er} mort à Rome en 756.

3 - Son homonymie avec le prince Loup du VII^e siècle laisse penser qu'il en était un descendant (?).

4 - MUSSOT-GOULARD R., *Les princes de Gascogne*, Marsolan, 1982, p. 72-73. Elle y indique les références aux sources traitant l'épisode.

5 - MUSSOT-GOULARD R., *Les princes...*, *ibid.*, p. 74-75. Et BAUTIER R.-H., «La campagne de Charlemagne en Espagne (778) : la réalité historique», *Bull. Soc. Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, Bayonne, 1979, p. 1-47.

6 - Se souvenir du guet-apens de 635. Voir mon précédent article *Bull. Soc. Borda*, 1^{er} tri., 2005.

7 - Les Vascons ou Gascons utilisent le double-nom. Le premier est le véritable nom de la personne, le second étant celui de son père. Sants-Loup veut donc dire Sants fils de Loup. Prononcer en gascon «Santss'-Loupp'».

8 - Ermold le NOIR, *Poème sur Louis le Pieux et épîtres au roi Pépin*, Paris, 1932, vers 166, p. 16 : «Caroli nutritimine fretus». Renée MUSSOT-GOULARD pense qu'il a été gardé en otage à la cour franque. Un témoignage tardif appuie d'ailleurs l'idée d'une implication du prince Loup lors de l'embuscade de Roncevaux. Un *partimen* (débat) entre deux troubadours (Albert et Monge) mentionne une épopée perdue sur Roland, mais connue au XIII^e siècle dans les pays d'oc. Ce débat mesure les mérites et les qualités des hommes des pays d'oc (Gascogne, Provence, Limousin, Auvergne et Viennois) à ceux des Français (entendre ici les habitants du pays situé au nord de la Loire) et des Poitevins, bref aux hommes parlant une langue d'oïl. Au cours de cet échange, Monge (c'est-à-dire le « moine ») affirme que si les hommes de langue d'oc valent plus que les Français, « alors Lobat a eu beaucoup plus de valeur que Roland », « donc vals pro mais Lobatz non fes Rolans » (vers 53). Lobat est bien une forme du prénom gascon Loup qui s'écrivait le plus souvent en gascon « Lop ». Il s'agit bien d'une allusion à une opposition de Roland à un personnage nommé Loup dans une version « méridionale » perdue de la Chanson de Roland. On peut penser, sans trop risquer de se tromper, que ce Loup était le prince des Vascons Loup de 769, qu'il dirigea l'embuscade de Roncevaux de 778 et que son souvenir resta dans les traditions locales qui servirent de point d'appui à une première version de l'épopée. Dans Boutière J., « Les poésies du troubadour Albertet », *Studi Medievali*, vol.10, Turin, 1937, p. 95 et 97 et Riquier (M. de), *Los trovadores. Historia literaria y textos*, Barcelone, 1975, t. II, p. 1137. Je tiens à remercier Gérard Goviran de m'avoir indiqué ce passage qui m'était resté inaperçu, bien que j'avais déjà connaissance de cette chanson auparavant.

9 - ROUCHE M., *op. cit.*, p. 130. Il est possible que Loup se soit ligué avec Adalgaire, un parent de Gaifier (Reginon de Prüm, *Chronicon*, M.G.H in usum scholarum, éd. Kurze, Hanovre, 1890, année 760, p. 46 : «Adalgarium suum propinquum»), donné en otage à Pépin le Bref en 760 et qu'une forgerie peut-être inspirée d'un véritable document nommé «dux Aquitanorum». B.N.,

- Ms latin 5652, f.9, acte de consécration de l'église de Condom : «Ego Agalsius Aquitanorum dux». Si Adalgaire a effectivement pris le titre de duc des Aquitains, ce ne peut être que lors d'une révolte contre l'autorité carolingienne, vraisemblablement en 778.
- 10 - LAURANSON-ROSAZ Ch., «Le roi et les Grands dans l'Aquitaine carolingienne», *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne (début IX^e siècle aux environs de 920)*, Villeneuve-d'Ascq, 1999, p. 412-413, note 12.
- 11 - *Chronicon Moissiacense* dans *Monumenta Germaniae Historica Scriptores*, (M.G.H.S.S.), éd. Pertz, Hanovre, 1826, t.1, p. 296.
- 12 - Le nom sous ses diverses formes est le même en latin (*Hludovicus*, *Chlodovicus*, etc.) mais la traduction actuelle française change.
- 13 - WERNER K.-F., «*Hludovicus Augustus* : gouverner l'empire chrétien - Idées et réalités», *Charlemagne's Heir*, Oxford, 1990, p. 20-22.
- 14 - Pour l'histoire de ce royaume voir l'ouvrage de Léonce Auzias, *L'Aquitaine carolingienne (778-987)*, Toulouse-Paris, 1937. Nouvelle édition : Pau, éd. Princi Nègue, 2003. Sur l'Aquitaine sous le règne de Louis le Pieux en tant que roi d'Aquitaine (781-814) : WOLFF Ph., «L'Aquitaine et ses marges», *Karl der Grosse, Lebenswerk und Nachleben*, Düsseldorf, 1965, p. 269-306. Ce dernier se base principalement sur la *Vita Hludowici* de l'Astronome.
- 15 - Les historiens allemands du haut Moyen Âge surnomment les royaumes carolingiens autonomes (Aquitaine, Lombardie, Bavière) placés sous la tutelle de Charlemagne ou de Louis le Pieux du nom de *Unterkönigtum* c'est à dire sous-royaume ou vice-royaume entièrement non-franc. Cette dénomination indique leur caractère subordonné. La meilleure étude sur ces royaumes (y compris l'Aquitaine) est : EITEN G., *Das Unterkönigtum in Reiche der Merovinger und Karolinger*, Heidelberg, 1907.
- 16 - WOLFF Ph., *op. cit.*, p. 293. Consulter leurs biographies dans DEPREUX Ph., *Prosopographie de l'entourage de Louis le Pieux (781-840)*, Sigmaringen, 1997, p. 110 (pour Arnaud), p. 325-326 (pour Magnaire). Et sur l'entourage de Louis le Pieux en tant que roi des Aquitains (781-814), voir p. 42-46.
- 17 - C'est-à-dire la principauté d'Eudes, d'Hunald et de Waïfre-Gaïfier.
- 18 - Gothie est le nom donné sous les Carolingiens à la Septimanie (futur Bas-Languedoc) depuis la conquête du pays par Pépin le Bref de 752 à 759. La Septimanie fut unie au royaume wisigoth d'Espagne de 507 au début du VIII^e siècle. De 716 à 725 elle est conquise par les Musulmans et dominée par eux en collaboration avec les Goths de 725 à 752-759.
- 19 - La Gothie est agrandie lors de la conquête de la future Vieille-Catalogne à partir de 785 ; conquête qui culmine avec la prise de Barcelone en 801. Elle est séparée en 817 du royaume d'Aquitaine pour être une possession directe de l'empereur. Elle fait partie dès 840 du royaume dévolu à Charles le Chauve même si son marquis Bernard de Septimanie (+ 844) en contrôle une grande partie en étant allié du roi d'Aquitaine Pépin II. Cette marche fut un soutien fort utile à Charles le Chauve dans sa conquête de l'Aquitaine.
- 20 - Ermold le NOIR, *op. cit.*, p. 16-19. Les trois sièges que subit la ville de Toulouse au IX^e siècle confirment bien son rôle de capitale politique du royaume d'Aquitaine. Toute conquête de l'Aquitaine semble alors passer par la domination de cette ville. Toulouse fut assiégée en 844 et en 849 par Charles le Chauve et se rendit à ce roi lors du second siège. Enfin, cette ville fut assiégée en vain par Pépin II et ses alliés normands en 864. Voir CALMETTE J., «Le siège de Toulouse par les Normands en 864», *Annales du Midi*, Toulouse, 1917. Sur le rôle de Toulouse en tant que capitale du royaume d'Aquitaine nous sommes en désaccord avec Philippe Wolff (*op. cit.*, p. 294) qui affirme qu'il n'existait pas de capitale pour le royaume d'Aquitaine et que Toulouse ne jouait pas ce rôle.
- 21 - *Astronomi Vita Hludowici*, MGH Script. Rerum Germanicarum in usum scholarum, separatim editi, LXIV, éd. Tromp, Hanovre, 1995, chap. 8 p. 306, chap. 10 p. 310 et chap. 13, p. 314.
- 22 - Il est possible que le comte de Bordeaux portait le titre de duc des Vascons mais cela n'est pas sûr.
- 23 - Le royaume d'Aquitaine semble avoir Bourges comme capitale politique pendant les règnes des rois d'Aquitaine Charles l'Enfant (855-866) et Louis II le Bègue (867-877). En 872, Boson, le beau-frère de Charles le Chauve, obtint le gouvernement réel du royaume en tant que comte de Bourges et camérier du roi. Cf. AUZIAS L., *op. cit.*, p. 369-370. Dans les *Miracula Sancti Benedicti* le moine de Fleury Adrevald (IX^e s.) indique que Bourges est capitale du royaume d'Aquitaine. In *Les miracles de Saint-Benoit, écrits par Adrevald, Aimoin...*, éd. E. Certain, Paris, 1858, livre I, chap. 33, trad. française : «et Bourges même, capitale du royaume d'Aquitaine». La chronique de Saint-Maixent nomme également Bourges comme capitale du royaume d'Aquitaine : «*ipsumque Avaricum, caput regni Aquitanici*», in *Chronique de Saint-Maixent*, éd. et trad. J. Verdon, Paris, 1979, p. 50. Déjà pour l'année 762 le Continuateur de Frédégaire désignait Bourges comme capitale de l'Aquitaine. Nous pensons que cette grande ville aquitaine au contact de la *Francia* apparaissait pour les Francs comme la capitale de l'Aquitaine. Lors de conflits avec les rois francs, les princes d'Aquitaine, ainsi que Pépin II ont probablement résidé très souvent dans cette cité.
- 24 - Liste des *villae* établie grâce aux diplômes émis par les rois d'Aquitaine. Voir MARTINDALE J., «Charles the Bald and the Government of the Kingdom of Aquitaine», *Charles the Bald : Court and Kingdom*, éd. Margaret T. Gibson et Janet L. Nelson, Aldershot, 1990. Liste des diplômes p. 135-138. Voir plus précisément pour les rois d'Aquitaine Pépin I^{er} et Pépin II : LEVILLAIN L., *Recueil des actes de Pépin I^{er} et de Pépin II, rois d'Aquitaine (814-848)*, Paris, 1926.
- 25 - Il existait d'autres *villae* qui sont recensées dans MARTINDALE J., «The Kingdom of Aquitaine and the Carolingian Fisc», *Francia*, Sigmaringen, 1984, p. 156, note 128.
- 26 - Dép. Vienne.
- 27 - C^{ne} d'Ébreuil-sur-Sioule, dép. Allier.
- 28 - C^{ne} de Doué-la-Fontaine, dép. Maine-et-Loire. Résidence déjà utilisée par le prince Gaïfier en 760. Consulter les *Annales Regni Francorum*, M.G.H in usum scholarum, éd. F. Kurze, Hanovre, 1895, p. 18-19, 140. L'*aula* issue du palais royal a été découverte dans les années soixante dans le quartier de La Chapelle, cf. BOUARD Michel de, «De l'*aula* au donjon, les fouilles de la motte de La Chapelle à Doué-la-Fontaine (X^e-XI^e siècle)», *Archéologie Médiévale*, 1973-1974.
- 29 - Dép. Charente.
- 30 - C^{ne} de Le Palais, dép. Haute-Vienne. Le nom de la localité à l'époque carolingienne est dans les documents *Jocundiacus* ou *Joguntiacus*.
- 31 - Diplôme de l'empereur Louis le Pieux donné le 29 décembre 839 dans la cité de Poitiers, *palatio regio* in *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, publié par Prou et Vidier, Paris-Orléans, 1900. N^o XXI. Frédégaire mentionne la construction d'un palais à Bourges par Pépin le Bref en 767 (FRÉDÉGAIRE, *op. cit.*, ch. 49, p. 256-257 : «*palacium sibi edificare iubet*»). Des fouilles archéologiques ont récemment mis à jour à Toulouse les traces d'un grand bâtiment qui est peut-être le palais des rois wisigoths. Ce palais a probablement été utilisé plus tard par les princes d'Aquitaine puis par les rois carolingiens.
- 32 - WERNER K.-F., «*Hludovicus...*», *op. cit.*
- 33 - La plupart des historiens accordent le titre de roi d'Aquitaine à Pépin I^{er} après l'*Ordinatio imperii* de 817. Mais Pépin est placé en Aquitaine dès 814 avec le titre de roi. Cf. DEPREUX Ph., *Prosopographie...*, *op. cit.*, p. 342, note 19.
- 34 - Sur le roi d'Aquitaine Pépin I^{er}, consulter l'article de COLLINS R., «Pippin I and the kingdom of Aquitaine», *Charlemagne's Heir*, éd. par P. Godman et R. Collins, Oxford, 1990, p. 363-389. Ainsi qu'AUZIAS L., *op. cit.*, p. 77-124.
- 35 - *Ademari Cabannensis Chronicon*, *op. cit.*, p. 133-134, Livre III, ch. 16, 59-63 : «*Emeno vero comes*

Pictavinus contra voluntatem imperatoris voluit elevare in regem Aquitanie filium Pipini. Hac de causa imperator motus ira Pictavis venit, et inde Emenonem expulit et fratrem ejus Bernardum. «Cependant, Emenon, comte de Poitiers, voulut malgré la volonté de l'empereur faire roi d'Aquitaine le fils de Pépin. L'empereur pris de colère, vint à Poitiers, en chassa Emenon et son frère Bernard».

36 - AUBEL François, «Les comtes de Quercy (fin VIII^e-début X^e siècle)», *Annales du Midi*, Toulouse, 1997, p. 309-335. Auzias pense qu'ils étaient cousins d'Emenon.

37 - Pour le récit le plus détaillé de la vie de Pépin II voir AUZIAS L., *op.cit.*, p. 125-333.

38 - DHONDT J., *Etudes sur la naissance des principautés territoriales en France (IX^e-X^e siècle)*, Bruges, 1948, pp 234. D'autres historiens contemporains sont favorables à cette interprétation «nationale» : ROUCHE M., *op. cit.* et LAURANZON-ROZAS Ch., *op. cit.*, p. 413 : «Trois ans plus tard, en 781, pour mieux contenir les poussées nationalistes de la partie méridionale de son empire, Charlemagne croit bon d'élever l'Aquitaine à la dignité de royaume...» et du même auteur, *L'Auvergne (Velay, Gévaudan) et ses marges du VIII^e au XI^e siècle*, Le-Puy-en-Velay, 1987, p. 48 : «C'est une bataille acharnée que vont se livrer Pépin II, tenant de l'indépendance aquitaine, et Louis, puis Charles, représentants du pouvoir carolingien central».

39 - MARTINDALE J., «Charles the Bald...», *op. cit.*, p. 116, p. 118-119 et p. 132.

40 - COLLINS R., «Pippin I and the kingdom of Aquitaine», *op. cit.*, p. 387. Citons un autre extrait de cette page qui est dans le même esprit : «Neither in 832 nor in 839 did a sense of solidarity manifest itself within the kingdom, nor was Pippin II able to mobilize any form of Aquitanian «national» sentiment in his unsuccessful struggle with Charles the Bald, who, unlike Louis the Pious, had no prior association with the kingdom».

41 - «Aristocratie d'Empire» en français. Les historiens allemands du haut Moyen Âge désignent par cette expression l'aristocratie, composée majoritairement par des Francs d'Austrasie, qui fut nommée à la tête des comtés et des diocèses de l'Empire carolingien.

42 - Sentiments issus des guerres menées par les Francs contre les Aquitains au VIII^e siècle et surtout entre 760 et 768.

43 - *Translatio S. Juniani, Chartes de l'abbaye de Nouaillé*, in *Archives Historiques du Poitou*, t. 49, 1936, n°12, (v.840), p. 21 : «totius Aquitaniae provinciae redigeretur in solitudinem, videlicet propter insolentiam tyrannorum in se decertantium, principatus culmen ambiuntur et Francorum iugo colla submittere nolentium».

44 - *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens dite de Clarius (Chronicon Sancti Petri Vici Senonensis)*, traduite par R.-H. BAUTIER, Paris, éd. C.N.R.S, 1979, p. 160-161 : «Percutite, occidite, ardete Francos illos». R.-H. BAUTIER traduit «Francos» par Français.

45 - *Ademari Cabannensis Chronicon*, *op. cit.*, p. 150 : «Sane dux Aquitanorum Willelmus, reprobans requiciam Francorum».

46 - WERNER K.-F., «Hludovicus Augustus...», *op. cit.*, p. 101-123. Ce poème latin a été publié dans *Monumenta Germaniae Historica, (Poetarum Latinorum Medii Aevi)*, Tomus VI/Fasc. I, éd. par K.Strecker, Weimar, 1951, rééd. Munich, 1978, p. 1-85. Pour les versions postérieures du *Waltharius* consulter Learned (Marion Dexter), «The Saga of Walthar of Aquitaine», in *Publications of the Modern Language Association of America*, vol. VII, Baltimore, 1892, p. 1-208. Reprint en 1995. Pour une traduction en anglais: *Walter of Aquitaine. Materials for the Study of his Legend*, trad. F. P. Magoun, J.-R. et H.-M. Smyser, New London, Connecticut, 1950.

47 - Ermold le NOIR, *Poème sur Louis le Pieux et épîtres au roi Pépin*, éd. et trad. E. Faral, Paris, 1932. Une biographie de cet auteur figure dans Brunhölzl F., *Histoire de la littérature latine du Moyen Âge*, t. I, Louvain, 1991, p. 144-148. Nous pouvons y trouver les critiques des chercheurs allemands à l'encontre de la thèse de Karl-Ferdinand WERNER. Si l'attribution du *Waltharius* à Ermold le Noir peut être contesté, en revanche nous pensons que l'hypothèse d'une origine aquitaine semble sûre.

48 - WERNER K.-F., «Hludovicus Augustus...», *op. cit.*, p. 108.

49 - WERNER K.-F., *ibid.*, p. 106-107 et n. 385 p. 106.

50 - WERNER K.-F., *ibid.*, p. 118, n. 421. À noter les relations entre le *Waltharius* et le *Roman de Gaiferos* (Gaifur) : Millet Victor, *Épica Germanica y tradiciones épicas hispánicas: Waltharius y Gaiferos*, Madrid, 1998. Traduction espagnole de l'original allemand. En latin, les deux noms se rapprochent : *Waltharius* et *Waifurius*.

51 - *Waltharius*, in *Monumenta Germaniae Historica (Poetarum Latinorum Medii Aevi)*, *op. cit.*, p. 47, vers 555 «Non assunt Avars hic, sed Franci nebulones, cultores regionis», «Ce ne sont point là les Avars : mais ces vauriens de Francs, les hommes du pays».

52 - *Ademari Cabannensis Chronicon*, *op. cit.*, p. 175, livre III, 56, 11-12 : «In gestis enim Pipini regis», soit «dans l'histoire du roi Pépin [d'Aquitaine]». Il pourrait aussi s'agir d'un récit historique perdu sur le règne de Pépin I^{er} ou sur celui de Pépin II d'Aquitaine puisqu'Adémar déclare : «Dans l'histoire du roi Pépin, où sont consignés tous les moindres détails, il n'est pas fait mention de cet événement, qui est pourtant des plus considérables». Il fait allusion à la bataille que mena un roi d'Aquitaine Pépin en Aunis contre les Vandales, ainsi qu'à l'arrivée simultanée du chef de saint Jean Baptiste dans la région, cause de miracles.

53 - Du moins dans sa version définitive du début du XI^e siècle écrit pour appuyer l'invention du chef de saint Jean découvert à Angély. Voir *Angeriacum de translatione capituli [S. Joannis baptistae] ad suum monasterium*, dans *Acta Sanctorum, (Junii tonus quintus)*, Paris-Rome, 1867, p. 650-652. Sur les légendes de fondation monastiques dans le Sud de la France actuelle, voir REMENSNYDER A.-G., *Remembering Kings Past. Monastic Foundation Legends in Medieval Southern France*, New-York, 1995.

54 - *Ademari Cabannensis Chronicon*, *op. cit.*, livre III, 56 : «in diebus Pipini regis Aquitanie quendam Felicem detulisse ab Alexandria per mare in Aquitaniam caput sancti Johannis Baptiste [...] et peractum esse prelium in Alniensi pago inter Pipinum regem et Wandalos, ipsumque caput super quosdam interfectos satellites suos impositum a rege, et eos mox resuscitatos esse». «au temps de Pépin roi d'Aquitaine, un certain Félix apporta par mer le chef de saint Jean-Baptiste d'Alexandrie en Aquitaine [...] il y aurait eu ensuite en Aunis un combat entre le roi Pépin et les Vandales, et ce même chef, imposé par le roi à ses compagnons tués, leur aurait aussitôt rendu la vie». Remarquez une similitude entre les deux écrits : Walthar a affaire aux Huns-Avars, Pépin combat les Vandales. Les Avars sont aussi nommés Vandales dans certaines sources carolingiennes.

55 - *Ibidem* : «In hac enim frivola refertur pagina». Dans ce passage, on ne peut accuser Adémar d'être peu fiable ou partial : en effet, il était opposé au culte de saint Jean à Angély. Ce culte rentrait en compétition directe avec celui de «l'apôtre» saint Martial que tentait d'imposer Adémar de Chabannes. Ceci explique ses commentaires sceptiques sur cette relation de la création culte de saint Jean-Baptiste à Angély.

56 - *Ibidem* : «Legimus in Aquitanorum legendis», «Nous lisons dans les légendes des Aquitains».

57 - Voir AUZIAS L., *op. cit.*

58 - ABBON, *Le siège de Paris par les Normands*, éd. et trad. fr. H. WAQUEL, Paris, 1942, vers 451-452 : «Sic uno ternum congaudet ovanime regnum. Praetera astutos petit praecipos Aquitanos».

59 - ABBON, *ibid.*, p. 102-103 : «Calliditate venis acieque. Aquitania, linguae». Abbon de St-Germain émet juste après un commentaire peu flatteur sur «les Bourguignons disposés à s'enfuir» ce qui laisse penser que son opinion précédente sur les Aquitains est plutôt négative. Au XII^e siècle, les croisés Français (originaires du Nord de la France actuelle) considéraient que les croisés du Sud de la France actuelle (les *Provinciales*) étaient très bavards. Par exemple Guibert de Nogent dans son *Dei gesta per francos* : «Je parlerai en dernier lieu du comte de Saint-Gilles Raymond. [...] son armée, n'eût été le tempérament bavard des *Provinciales*, ne le cédait en rien aux leurs». In *Geste de Dieu par les Francs : histoire de la première croisade*, éd. et trad. française par M.-C. Garand, Turnhout, éd. Brepols, 1998, p. 100.

60 - On voit ici l'influence de la littérature latine sur les auteurs du haut Moyen Âge. RICHER

- reprend, tout en modernisant les données, l'opposition entre Celtes et Aquitains que soulignait César dans sa *Guerre des Gaules*.
- 61 - RICHER, *Histoire de France (888-995)*, éd. et trad. par R. Latouche, Paris, 1930, t. I, livre I, 3 : «*Celtae vero ac Aquitani consilio simul et audacia plurimi, rebus seditiosis commodi. Celtae tamen magis providi, Aquitani vero praecipites aguntur; plurimumque in ciborum rapiuntur appetitum. Quod sic est eis inmatum ut praeter naturam non appetant*».
- 62 - Prononcer «Gui-liemm'».
- 63 - Raoul CLABER, *Histoires*, texte traduit et présenté par Mathieu Arnoux, Turnhout, éd. Brepols, 1996, p. 218-219 : «[...] *cum rex Rotbertus accepisset sibi reginam Constantiam a partibus Aquitaniae in coniugium, coeperunt confluere gratia eiusdem reginae in Franciam atque Burgundiam ab Avernia et Aquitania homines omni levitate vanissimi, moribus et veste distorti, armis et equorum faleris incompositi, a medio capitis comis nudati, hirsionum more barbati rasi, caligis et ocreis turpissimi, fidei et pacis foedere omni vacui. Quorum itaque nefanda exemplaria heu! pro dolor! tota gens Francorum, nuper omnium honestissima, ac Burgundionum sitibunda rapuit, donec omnis foret nequitiæ et turpitudinis illorum conformis. Si quislibet vero religiosus, ac Deus timens tulia gerentes compescere temptavisset, ab eisdem insania notabatur*».
- 64 - RICHER, *op. cit.*, p. 120-121 : «*Habitum patriae gentis pro peregrinis penitus deposuerat*».
- 65 - Cf. LAURANSON-ROSAZ Ch., *L'Anvergne...*, *op. cit.*, p. 42-44.
- 66 - Karl-Ferdinand WERNER affirme d'ailleurs à ce sujet : «Que [les] Aquitains fussent des Français [...] personne ne l'aurait cru et dit pendant les X^e-XI^e siècles», in «Les nations et le sentiment national dans l'Europe médiévale», *Revue Historique*, 1970, p. 294.
- 67 - Astronomi *Vita Hludowici*, *op. cit.*, ch.4, p. 296 : «*Habitu Wasconum cum coevis sibi pueris indutus, amiculo scilicet rotundo, manicis camise diffusis, cruralibus distentis, calcaribus caligulis insertis, missile manu ferens*». Lors de son avènement en 781, Louis fut revêtu d'armes adaptées à son âge et fut montré aux Aquitains probablement vêtu en vascon.
- 68 - *Ibidem*, ch.4, p. 294 : «*Aquitanorum populus propter eius longum abscessum insolesceret, aut filius in tenerioribus annis peregrinorum aliquid disceret morum*».
- 69 - COLLINS, «Pippin I...», *op. cit.*, p. 388 : «*One other crucial distinction between Pippin and his Aquitanian predecessors should be noticed. The latter were able to rely for their protracted resistance to Carolingian control on a major source of military manpower in the form of Basque mercenaries. This was a resource denied to Pippin, faced by continual difficulties with the Basques and the counts and dukes who governed them*». Roger Collins traduit dans ses travaux *Wascones* par *Basques* alors qu'il y avait déjà des *Wascones* utilisant une langue latine (le gascon) dont une part devait constituer la cavalerie vasconne. Nous préférons traduire *Wascones* par *Vascons*, comme nous l'avons déjà indiqué dans notre précédent article paru dans le n° 477 du *Bulletin*. Louis le Pieux, en tant que roi d'Aquitaine a probablement utilisé des *Vascons* lors de son expédition contre Barcelone en 801 puisque le prince des *Vascons* Santz-Lop est impliqué dans cette offensive. Cf. Ermold le NOIR, *op. cit.*, p. 28.
- 70 - Einhardi *Vita Karoli Magni*, MGH *script. rerum germanicarum in usum scholarum*, Hanovre et Leipzig, 1911, p. 12 : «*Wasconicam perfidiam*». Cette idée reçue circule encore au début du XI^e siècle puisqu'on la retrouve dans la *Vie d'Abbon*, abbé de Fleury, par le moine Aymoin. In *L'abbaye de Fleury en l'an Mil*, Paris, 2004, p. 110 : «*hii quos relinquebat perfidiam Wasconum veriti*», «ceux [les moines francs] qu'il [Abbon] avait laissés [à la Réole] craignaient la perfidie des Gascons».
- 71 - WOLFF Ph., *op. cit.*, p. 277 et 284.
- 72 - Probable fils du prince vascon Loup cité en 769. Ermold le NOIR, *op. cit.*, p. 16. Prononcer en gascon actuel «Santss'-Loupp'».
- 73 - Elevé à la cour de Charlemagne. Ermold le NOIR, *op. cit.*, p. 16 : «*Caroli nutrimine fretus*».
- 74 - La même politique fut menée en Bretagne avec la nomination en 831 à la tête des Bretons de Nominot par l'empereur Louis le Pieux.
- 75 - MUSSOT-GOULARD R., *op. cit.*, p. 85.
- 76 - Les comtes de Bordeaux devaient empêcher qu'il y ait de nouveaux soulèvements vascons, c'est pourquoi ils sont titrés duc des Vascons (fonction militaire). Les comtés de Bordeaux et d'Agenais étaient considérés comme des régions de l'Aquitaine mais des textes les placent aussi en Vasconie à cause de leur position limitrophe. Il faut penser également que cette fonction de duc des Vascons attachée à celle de comte de Bordeaux a influencé cette dénomination. L'extension du diocèse d'Agen au sud de la Garonne de même.
- 77 - Il est possible que les Vascons aient élu prince de la même manière Loup en 768 ou en 769 lorsqu'ils se sont désolidarisés du prince d'Aquitaine Gaifier.
- 78 - Habituellement désigné dans une forme «francisée», basée sur le latin, comme Garcia-Semin. Prononcer en gascon actuel «Gassi-Sémenn'».
- 79 - MUSSOT-GOULARD, *op. cit.*, p. 87, n.146.
- 80 - GANSHOF F.-L., «Charlemagne et le serment», in *Mélanges Louis Halphen*, Paris, 1951, p. 260, n.2. Interdiction édictée en 779 pour l'ensemble des possessions de Charlemagne et rappelée en 789 à des *missi* envoyés en Aquitaine.
- 81 - AUZIAS L., *op. cit.*, p. 86. Prononcer en gascon actuel «Loupp'-Ceintoull'». Centulle est parfois écrit en gascon Centot (pron «Ceintoutt'»).
- 82 - Probable fils de Santz-Lop. Ancr est la forme gasconne du nom «latin» *Asenarius*. Pron. «Ané».
- 83 - On a supposé qu'Aner-Sants s'était révolté contre Pépin I^{er} lors de sa destitution éphémère du royaume d'Aquitaine en 832. AUZIAS L., *op. cit.*, p. 107.
- 84 - Pron. «Santss'-Santss'».
- 85 - *Annales Bertiniani*, MGH *Script. Rerum Germanicum in usum scholarum*, éd. Waitz, Hanovre, 1883, p. 12-13, année 836 : «*Asenarius quoque citerioris Vasconiae comes qui ante aliquot annos a Pippino disciverat, horribile morte interiit, fraterque illius. Sancio Sancti eandem regionem negante Pippino occupavit*».
- 86 - Emenon a épousé la sœur de Sants-Sants. *Translatio Sanctae Faustae e Vasconia in cellam Asnensem*, In *Recueil des Historiens de France*, t. VII, p. 344-345 : «*Eo vero tempore apud Gascones, quibus montes Pyrenaei vicini sunt, Ducatus apicem Arnaldi vir illuster obtinebat. Hic etenim filius cujusdam comitis Petragoricensis, vocabulo Imonis, fuerat, et avunculo suo Sanctioni, qui ejusdem gentis dux fuerat, in principatum successerat*».
- 87 - MUSSOT-GOULARD R., *op. cit.*, p. 93, n.3.
- 88 - Pépin II n'était sûrement pas en position en 851 de payer la rançon de Sants-Sants et d'Emenon puisqu'il devait mener une guérilla contre Charles le Chauve depuis 848.
- 89 - AUZIAS L., *op. cit.*, p. 267, n.62 pour la liste des sources traitant cet épisode.
- 90 - Ils se sont différenciés définitivement au point de vue politique des Vascons de Navarre que l'on peut dès lors appeler Basques.
- 91 - Allusion à l'abbaye de La Réole qu'Abbon vient réformer.
- 92 - Allusion à la Gascogne.
- 93 - «*Vie d'Abbon, abbé de Fleury, par Aymoin de Fleury*» dans *L'abbaye de Fleury en l'an Mil*, Paris, 2004, p. 120 : «*Potentior, inquietus, nunc sum domino nostro rege Francorum intra hos fines ubi nullus ejus veretur dominium, talem possidens domum*».
- 94 - Voir MUSSOT-GOULARD R., *Les princes de Gascogne*, Marsolan, 1982 pour toute l'histoire de cette dynastie princière. Thèse très critiquée par la plupart des historiens médiévistes. Les sour-

ces gasconnes retraçant l'histoire de la Gascogne entre le IX^e et le XI^e siècle sont très tardives et sont souvent des forgeries où il est difficile, voire impossible, de démêler le vrai du faux. De plus, leur interprétation par Renée Mussot-Goulard est loin de faire l'unanimité.

95 - Voir CLEMENS J., «Dax, capitale de la Gascogne au IX^e siècle d'après Al-Himyari», *Bull. Soc. Borda*, Dax, 1982, p. 17-34 et MUSSOT-GOULARD R., «Dax à l'époque carolingienne. La question des sources», *Bull. Soc. Borda*, Dax, 1982, p. 3-15. Le roi d'Aquitaine Louis le Pieux convoque à Dax en 813 les chefs des rebelles vascons, ce qui semble indiquer l'éminente position de cette ville en *Vasconia* (L'Astronome, *Vita Hludowici*, chap. 18, *op. cit.*, p. 332).

96 - TAUZIN J.-J.-C., «Saint-Sever, cap de Gascogne», *Bull. Soc. Borda*, Dax, 1914, p. 125. Mais cela n'est pas assuré. Nous ignorons à quelle époque apparaît le surnom «Cap de Gascogne» associé de nos jours à la ville de St-Sever.

97 - *Astronomi Vita Hludowici, op. cit.*, chap. 5, p. 298 : «*Wasconum nationem, ut sunt natura leves*».

98 - *Astronomi Vita Hludowici, op. cit.*, chap. 18, p. 334 : «*Wascones nativum assuetumque fallendi morem exerere conati*».

99 - Cette affaire est contemporaine de celle du prieuré de Mauriac et partage de nombreuses similitudes avec cette dernière. Voir n.136.

100 - Voir le récit d'Aimoin de Fleury, l'original en latin et sa traduction française en regard, dans « Vie d'Abbon, abbé de Fleury, par Aimoin de Fleury », in *L'abbaye de Fleury en l'an Mil*, Paris, 2004, p 116-129.

101 - Cartulaire Noir de Sainte-Marie d'Auch, Archives départementales du Gers, G. 16, f. 6 : «*Priscis temporibus, cum Guasconia consulibus esset orbata, et Francigenae, timentes perfidiam Guasconum, consules de Francia adductos interficere solitorum, consulatum respuerent*». *Cartulaires du chapitre de l'église métropolitaine Sainte-Marie d'Auch*, publié par C. Lacave La Plagne Barris dans *Archives historiques de la Gascogne*, Paris-Auch, 1849, p. 6.

102 - DU BUISSON, *Historiae Monasterii S. Severi*, Aire-sur-Adour, 1876, t.I, p. 154 : «*...qualiter illud monasterium fuerat constructum, et qualiter a Francigenis hominibus fuerat destructum*». Charte datée par erreur de 963 par Du Buisson. Une autre version de ce passage est donnée par Pierre de Marca dans son *Histoire de Béarn*, seconde édition, Pau, 1894, t.1, p. 292 : «*...qualiter illud monasterium fuerat constructum, et qualiter a Francigenis hominibus hostibus fuerat destructum*» passage que l'on peut traduire ainsi : «*...comment ce monastère fut construit et comment il fut détruit par les ennemis francs*».

103 - NITHARD, *Histoire des fils de Louis le Pieux*, éd. et trad. Ph. Lauer, Paris, 1926, p. 110-111. Ces jeux guerriers se sont tenus entre Worms et Mayence. Les autres guerriers étaient des Saxons, des Francs d'Austrasie et des Bretons. Il n'est pas précisé par Nithard si les guerriers qui participaient à ces jeux étaient des cavaliers ou des fantassins. Cependant, il indique que les deux rois se sont élancés dans la « lutte » avec leurs chevaux. Cela indique que lors de ces jeux, les guerriers étaient des cavaliers. Nous avons donc affaire à des cavaliers vascons. Étaient-ils des fidèles de Charles le Chauve ou des mercenaires ?

104 - Nithard, *Ibidem*, p. 112-113.

Remerciements

Je remercie vivement Jacques de Cauna ainsi que Janet Nelson et Paul Fouracre d'avoir bien voulu relire mon article et de m'avoir suggéré quelques conseils avisés pour sa rédaction définitive.
